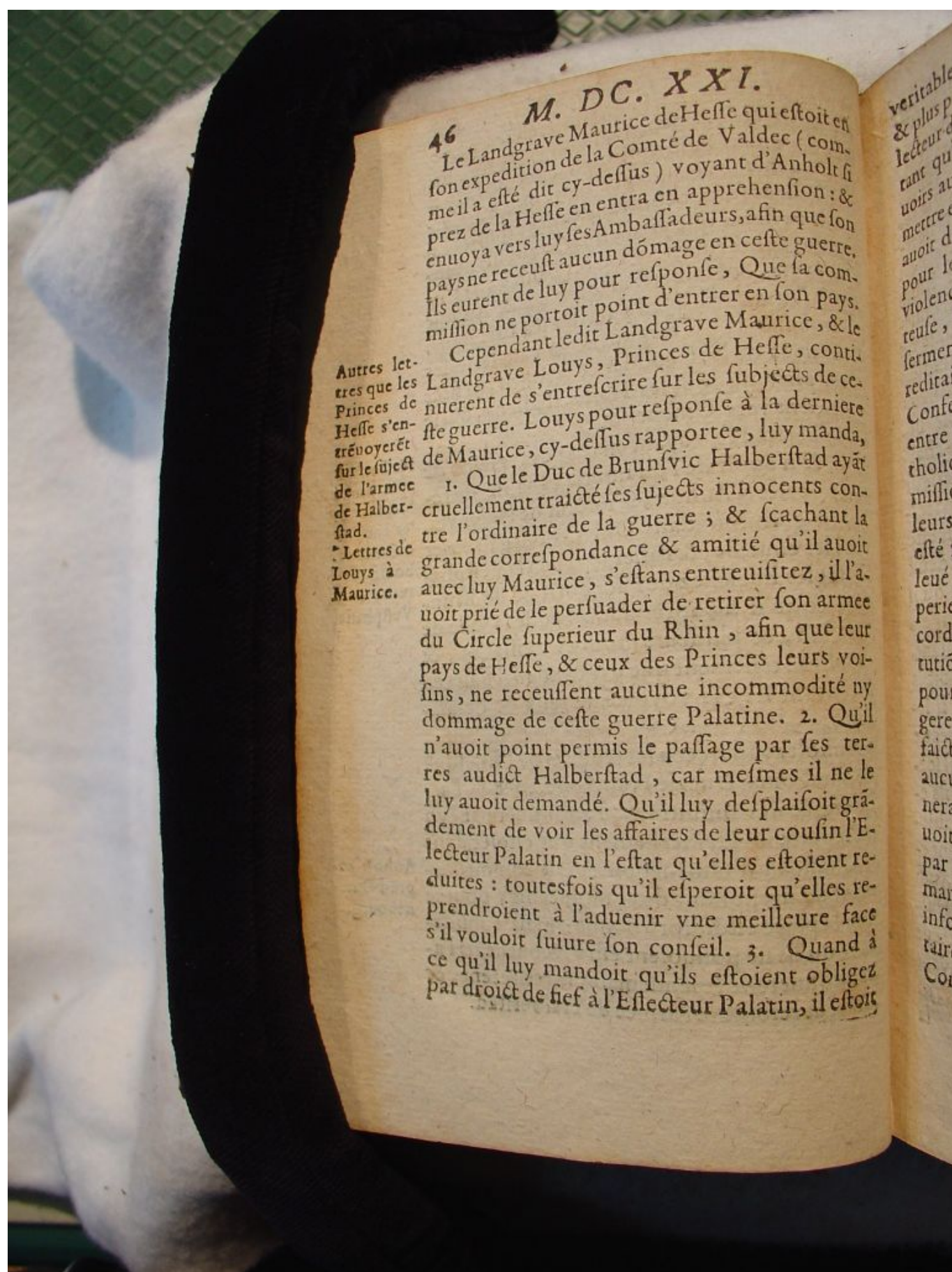


1621_046.jpg



M. DC. XXI.

46 Le Landgrave Maurice de Hesse qui estoit en son expedition de la Comté de Waldec (com- me il a esté dit cy-dessus) voyant d'Anholt si prez de la Hesse en entra en apprehension : & enuoya vers luy ses Ambassadeurs, afin que son pays ne receust aucun dōmage en ceste guerre. Ils eurent de luy pour response, Que la com- mission ne portoit point d'entrer en son pays.

Cependant ledit Landgrave Maurice, & le Landgrave Louys, Princes de Hesse, conti- nuèrent de s'entrescrire sur les subjects de ce- ste guerre. Louys pour response à la derniere de Maurice, cy-dessus rapportee, luy manda, 1. Que le Duc de Brunsvic Halberstad ayāt cruellement traité ses subjects innocents con- tre l'ordinaire de la guerre ; & scachant la grande correspondance & amitié qu'il auoit avec luy Maurice, s'estans entreuistez, il l'a- uoit prié de le persuader de retirer son armee du Circle superieur du Rhin, afin que leur pays de Hesse, & ceux des Princes leurs voi- sins, ne receussent aucune incommodité ny dompage de ceste guerre Palatine. 2. Qu'il n'auoit point permis le passage par ses ter- res audict Halberstad, car mesmes il ne le luy auoit demandé. Qu'il luy desplaisoit grā- dement de voir les affaires de leur cousin l'E- lecteur Palatin en l'estat qu'elles estoient re- duites : toutesfois qu'il esperoit qu'elles re- prendroient à l'aduenir vne meilleure face s'il vouloit suiure son conseil. 3. Quand à ce qu'il luy mandoit qu'ils estoient obligez par droit de fief à l'Eslecteur Palatin, il estoit

Autres let-
tres que les
Princes de
Hesse s'en-
treuoyent
sur le sujet
de l'armee
de Halber-
stad.
Lettres de
Louys à
Maurice.

veritable
& plus pa
lecteur d
tant qu
uoirs au
mettre e
auoit de
pour le
violenc
reuse,
sermen
reditai
Confe
entre a
tholique
missio
leurs
esté f
leué l
perie
corde
tutio
pour
gere
faict
aucu
nera
uoit
par
man
info
taire
Con

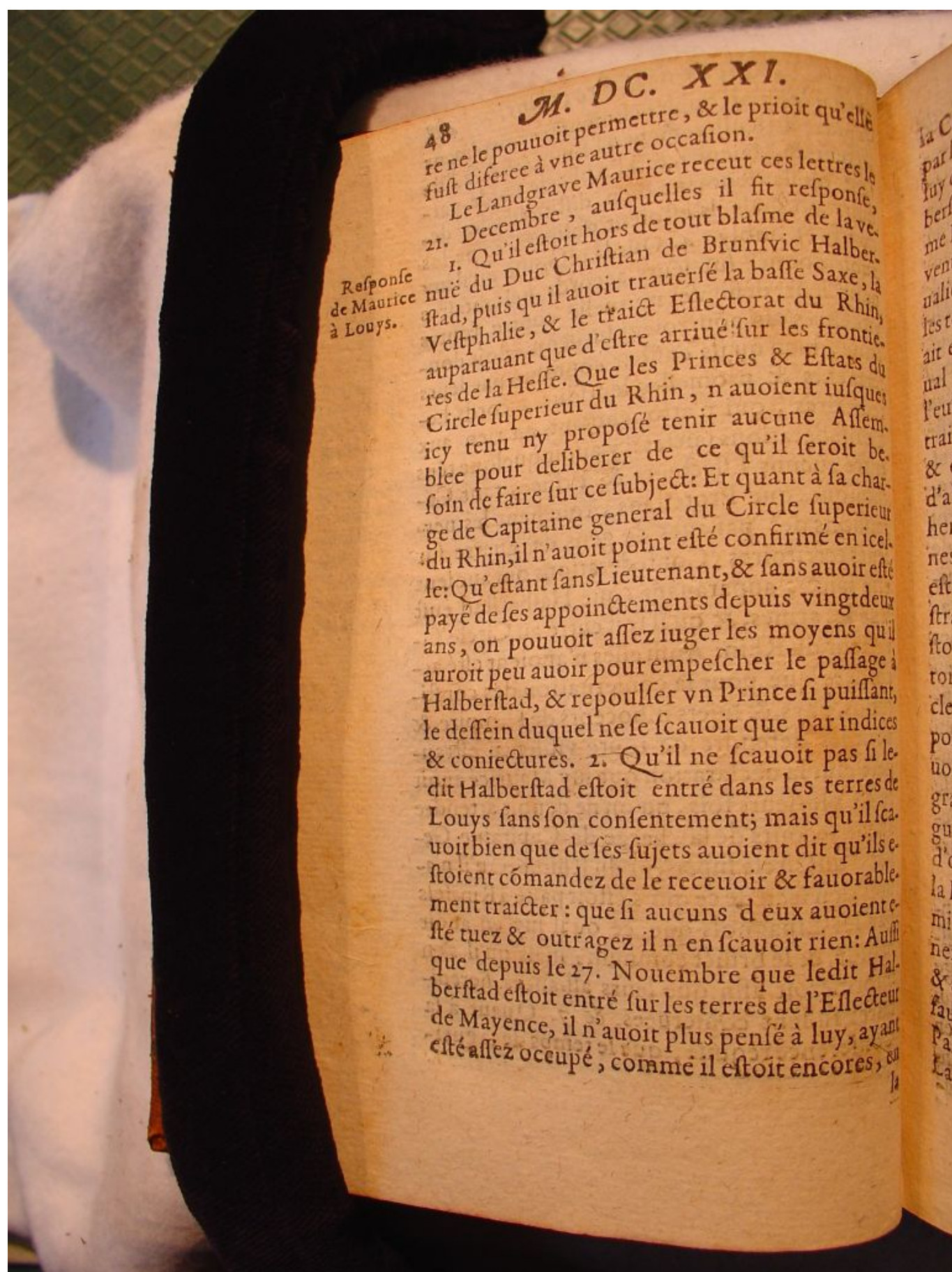
1621_047.jpg

Histoire de nostre temps.

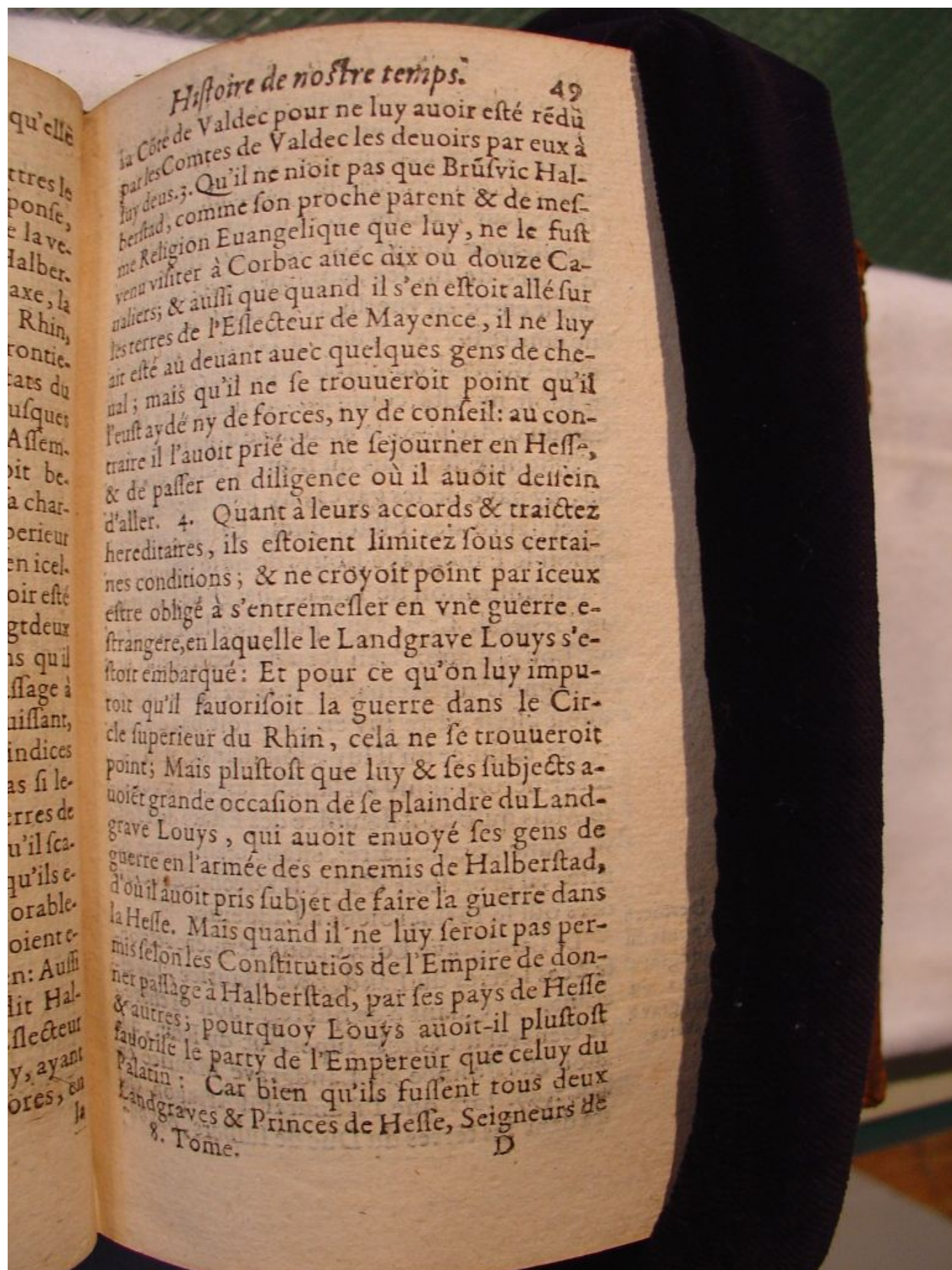
47

veritable; mais qu'ils l'estoient premierement
& plus particulièrement à l'Empereur, à l'E-
lecteur de Majence, & à l'Abbé de Fulde; par-
tant qu'ils deuoient bien distinguer les de-
voirs auxquels ils estoient obligez, & ne les
mettre en oubly. 4. Que la response qu'il luy
auoit donnée sur leurs accords hereditaires
pour leur deffense mutuelle contre toutes
violences qui pourroient suruenir, estoit dou-
teuse, bien qu'ils eussent confirmé par leurs
serments & promesses leursdits accords he-
reditaires, qui n'atouchoient en rien aux
Confederations faictes il y auoit quelque tēps
entre aucuns Eslecteurs & Princes tant Ca-
tholiques que Protestans, touchant les per-
missions des passages de gens de guerre sur
leurs territoires: Confederations qui auoient
esté faictes auparauant que Halberstad eust
leué les armes, & qu'il fust entré au Circle su-
perieur du Rhin. Aussi elles n'auoient esté ac-
cordées que pour la conseruation des consti-
tutiōs, pays, & sujets innocents de l'Empire, &
pour les defendre de toute violence estran-
gere, sur la declaration que luy Maurice auoit
faicte plusieurs fois, qu'on ne deuoit attendre
aucun secours de sa charge de Capitaine Ge-
neral du Circle superieur du Rhin. 6. Ou'il n'a-
uoit rien sceu de ce qui s'estoit passé à Rinsfels
par les Espagnols que ce qu'il luy en auoit
mandé, & le bruiet commun: mais qu'il s'en
informeroit afin que leurs alliances heredi-
taires fussent conseruees. & 7. Quant à la
Conference requise, que le temps de la guer-

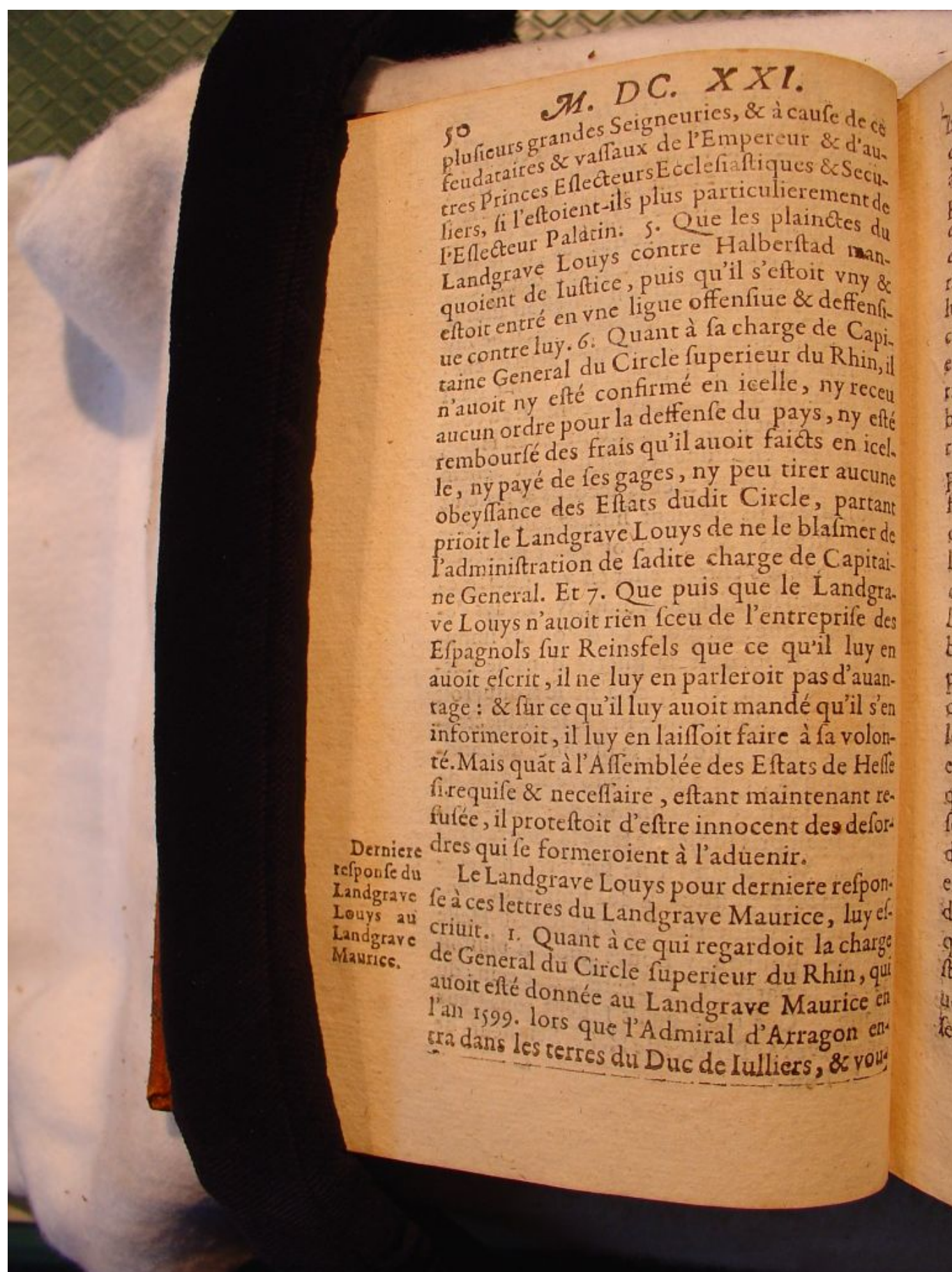
1621_048.jpg



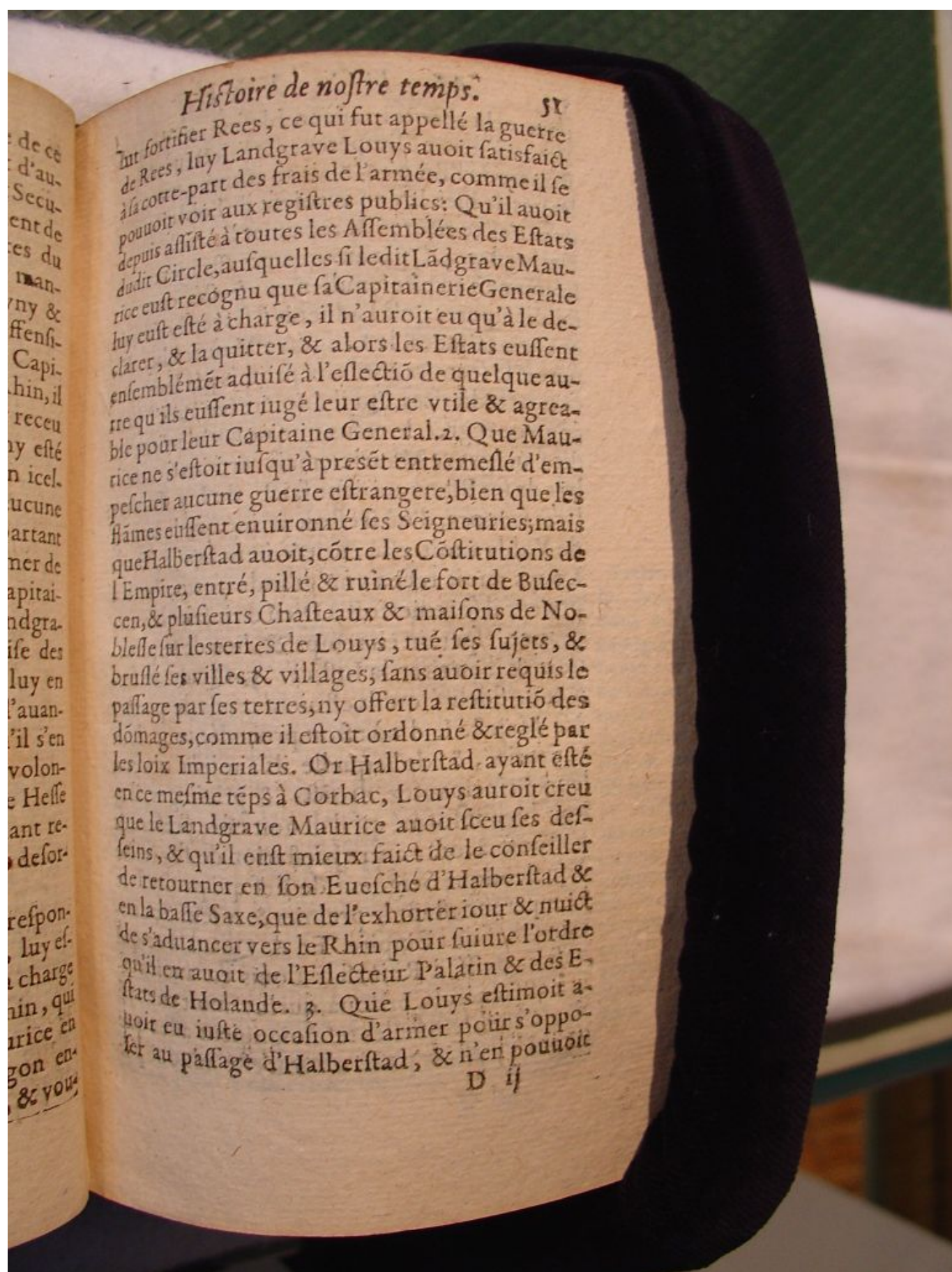
1621_049.jpg



1621_050.jpg



1621_051.jpg



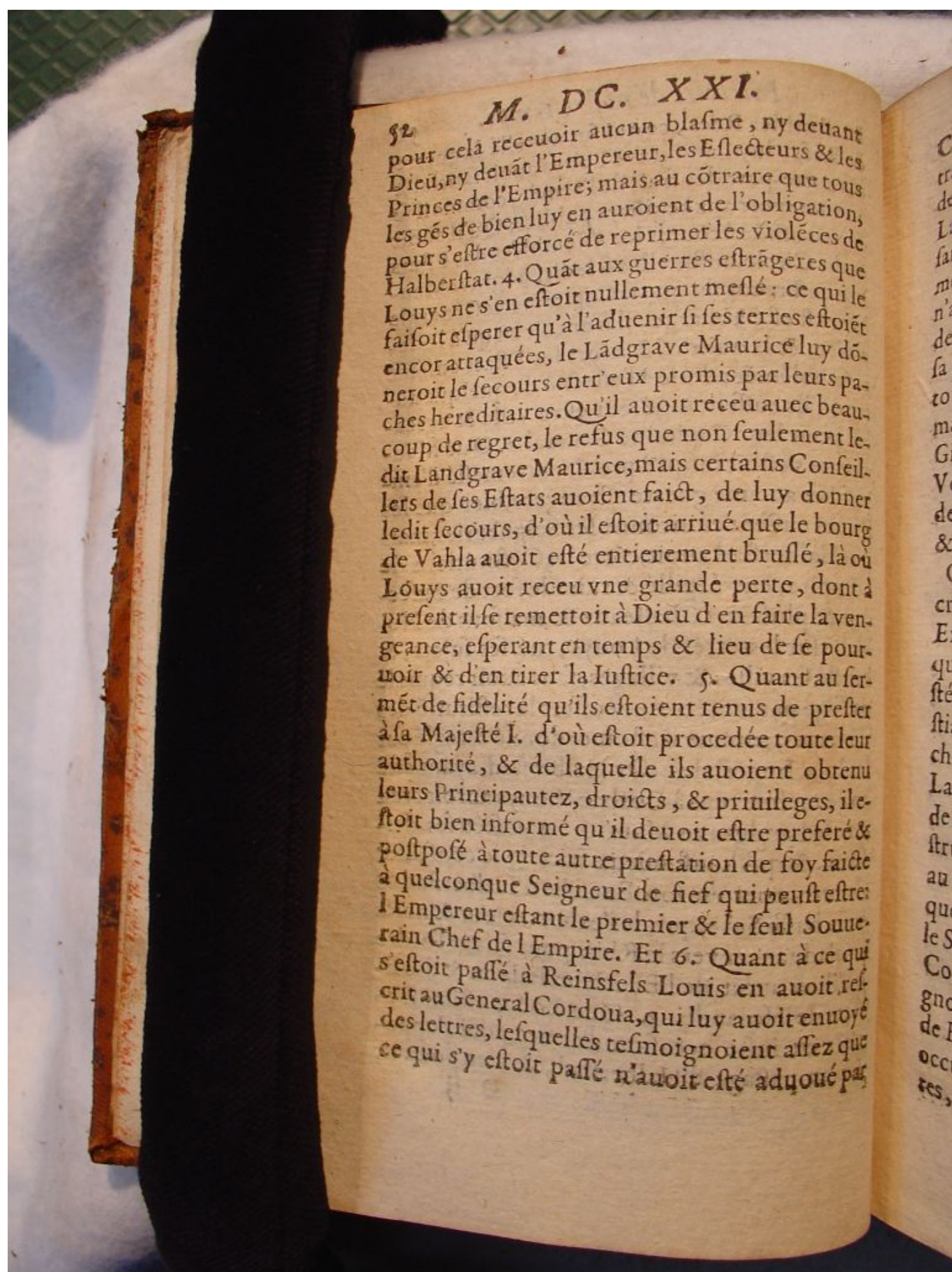
Histoire de nostre temps.

51

Int fortifier Rees, ce qui fut appelé la guerre de Rees, luy Landgrave Louys auoit satisfait à la cote-part des frais de l'armée, comme il se pouuoit voir aux registres publics: Qu'il auoit depuis assisté à toutes les Assemblées des Estats dudit Circle, ausquelles si ledit Landgrave Maurice eust recognu que sa Capitainerie Generale luy eust esté à charge, il n'auroit eu qu'à le déclarer, & la quitter, & alors les Estats eussent ensemblément aduisé à l'eslectiō de quelque autre qu'ils eussent iugé leur estre vtile & agreable pour leur Capitaine General. 2. Que Maurice ne s'estoit iusqu'à presēt entremeslé d'empescher aucune guerre estrangere, bien que les Hâmes eussent enuironné ses Seigneuries; mais que Halberstad auoit, cōtre les Cōstitutions de l'Empire, entré, pillé & ruiné le fort de Bussecen, & plusieurs Chasteaux & maisons de Noblesse sur les terres de Louys, tué ses sujets, & bruslé ses villes & villages, sans auoir requis le passage par ses terres, ny offert la restitutiō des dommages, comme il estoit ordonné & réglé par les loix Imperiales. Or Halberstad ayant esté en ce mesme tēps à Corbac, Louys auroit creu que le Landgrave Maurice auoit sceu ses desseins, & qu'il eust mieux fait de le conseiller de retourner en son Euesché d'Halberstad & en la basse Saxe, que de l'exhorter iour & nuict de s'aduançer vers le Rhin pour suivre l'ordre qu'il en auoit de l'Eslecteur Palatin & des Estats de Holande. 3. Que Louys estimoit auoir eu iuste occasion d'armer pour s'opposer au passage d'Halberstad, & n'en pouuoit

D ij

1621_052.jpg



32 *M. DC. XXI.*
 pour cela recevoir aucun blâme, ny devant
 Dieu, ny devant l'Empereur, les Electeurs & les
 Princes de l'Empire; mais au contraire que tous
 les gés de bien luy en auroient de l'obligation,
 pour s'estre efforcé de reprimer les violences de
 Halberstat. 4. Quât aux guerres estrangères que
 Louys ne s'en estoit nullement meslé; ce qui le
 faisoit esperer qu'à l'aduenir si ses terres estoient
 encor attaquées, le Lādgrave Maurice luy don-
 neroit le secours entr'eux promis par leurs pa-
 ches hereditaires. Qu'il auoit receu avec beau-
 coup de regret, le refus que non seulement le-
 dit Landgrave Maurice, mais certains Conseil-
 lers de ses Estats auoient faict, de luy donner
 ledit secours, d'où il estoit arriué que le bourg
 de Vahla auoit esté entierement brulé, là où
 Louys auoit receu vne grande perte, dont à
 present il se remettoit à Dieu d'en faire la ven-
 geance, esperant en temps & lieu de se pour-
 uoir & d'en tirer la Iustice. 5. Quant au ser-
 mēt de fidelité qu'ils estoient tenus de prester
 à sa Majesté I. d'où estoit procedée toute leur
 autorité, & de laquelle ils auoient obtenu
 leurs Principautez, droicts, & priuileges, il e-
 stoit bien informé qu'il deuoit estre preferé &
 postposé à toute autre prestation de foy faicte
 à quelconque Seigneur de fief qui peust estre
 l'Empereur estant le premier & le seul Souue-
 rain Chef de l'Empire. Et 6. Quant à ce qui
 s'estoit passé à Reinsfels Louis en auoit res-
 crit au General Cordoua, qui luy auoit enuoyé
 des lettres, lesquelles tesmoignoient assez que
 ce qui s'y estoit passé n'auoit esté aduoué par

1621_053.jpg

Histoire de nostre temps. 53

Cordoua; auquel il auoit donné, mais au contraire, que le Capitaine Espagnol cōmission, en deuoit estre reprimendé. Partant exhortoit le Landgrave Maurice de perseuerer en l'obeyssance de l'Empereur, & ne fauoriser aucune-ment les autheurs de la guerre; ce faisant ils n'auroient rien à craindre du costé de l'armée de sa Majesté Imperiale: & l'asseuroit que de sa part il estoit prest de tenir & satisfaire en toutes choses à leurs paches hereditaires: Et de mander & commander à son Lieutenant dans Giese d'enuoyer des Deputez à Friberg ou à Vetzlar pour conserer de ce qui seroit besoin de faire pour maintenir la paix dans la Hesse, & en toutes leurs terres.

Quant à la lettre que le General Cordoua escriuit au Landgrave Louys, elle portoit, *Nostre* Excellence sera aduertie que la derniere fois que ie passay le Rhin, avec l'armee de sa Majesté, ie receu diuers aduis que le Duc Christian de Brunsvic avec ses troupes s'approchoit du Rhin par les terres de Monsieur le Landgrave Maurice de Hesse avec intention de le passer à S. Gover & entrer dans l'Honstrik: Or en ce mesme temps il me falloit aller au deuant de l'armée de Mansfeld; tellement que ie donnay la commission à Louys de Ville Sergent Major de prendre le Regiment du Comte d'Embde & autres troupes Bourguignonnes, pour empescher le Duc Christian de Brunsvic de passer le Rhin à S. Gover, & occuper tous les postes qu'il iugeroit necessaires, & pour y enfermer tous les basteaux, afin

Lettre de
D. Cordoua au Landgrave Louys, pour moyenner que le Landgrave Maurice & les Espagnols ne vinssent aux armes sur ce qui s'estoit fait à S. Gover pour empescher Halberstad d'y passer le Rhin.

D iij

1621_054.jpg

34
M. DC. XXI.
que ledit Duc ny ses troupes n'y peussent pas-
ser. Or i'ay entendu depuis que ledit de Ville
enuoya quelques gens contre le fort & la ville
de S. Gover, ce qui a esté fait contre mon in-
tention, & contre l'ordre que ie luy auois
donné, dequoy i'ay eu vn extrefme desplaisir,
comme i'ay prié par mes lettres Monsieur le
Landgrave Maurice de le croire; mais ie n'ay
peu tirer de luy aucune response: ce qui m'a
faict vous rescrire la presente pour supplier
humblement V. Excellence de me faire tant
de faueur que d'asseurer ledit sieur Landgrave
Maurice de mon intention, & du desir que
i'ay qu'il soit satisfait de la faute passée, & gar-
der avec luy, ses sujets & terres, toute bon-
ne correspondance, comme i'ay faict par cy-
deuant; en cas qu'il ne donne aucune fa-
ueur, ayde & commodité audit Duc de Brun-
vic Halberstad & à ses troupes de passer le
Rhin à S. Gover ou par ses autres places qu'il a
sur ledit fleuve; Car s'il le faisoit, ie serois co-
traint de m'opposer à ce passage, pour la
deffense & conseruation, non seulement des
terres que l'armée de sa Majesté tiét à present,
mais aussi pour celles de Messieurs les Esle-
cteurs de Mayence & de Treues. Or pour ce
que ledit sieur Landgrave Maurice a ces iours
passez fait approcher des gens de guerre vers
S. Gover, & que ie serois obligé de tenir en
ces quartiers là des troupes de l'armée de sa
Majesté, dequoy le pays pourroit receuoir in-
commodité & en estre foulé: Je supplie vostre
Excellence de l'aduiser qu'il seroit fort à pro-

1621_055.jpg

Histoire de nostre temps.

35

pos qu'il retirast ses gens de guerre de ce quartier là, & ne laissast dans S. Gover, & aux autres places qu'il a vers le Rhin, que leurs garnisons ordinaires, afin que ie puisse faire le mesme. Vous priant de l'asseurer qu'il ne s'entremettra de nostre part contre luy aucun acte d'hostilité, s'il ne nous en donne le sujet. V. Excellence me pardonnera si ie l'entremets en ceste negotiation, mais ie crois qu'elle l'aura agreable, pour ce qu'elle regarde le bien commun; & afin qu'elle cognoisse que mon intention est de garder toute bonne correspondance avec tous les Princes & Seigneurs de l'Allemagne, moyennant qu'ils ne me donnent occasion de faire le contraire.

Toutes ces lettres se publierent de part & d'autre au mois de Decembre, iusques à ce que Halberstad, comme il a esté dit cy-dessus, fut contrainct par le Comte d'Anholt de quitter le Circle superieur du Rhin, & s'en aller vers la Vestphalie, où nous le verrons cy-apres faire de sanglantes expéditions. Voyons ce que le Roy de la grand' Bretagne escriuit à l'Empereur sur la prinse du haut Palatinat par le Duc de Bauieres. Ses lettres portoient,

Que toute la Chrestienté auoit assez cogneu
cōme il auoit recherché avec perseuerance tāt
par son Ambassadeur Digbi vers sa M. I. que
par l'interposition & intercession des Roys &
Princes Chrestiens, les moyens de pacifier les
troubles de la Boheme, & procurer vne paix
en l'Allemagne.

Lettres du
Roy de la
grand' Bre-
tagne à
l'Empereur
portāt pro-
testation de
prendre les
armes pour

Quelors qu'il l'esperoit obtenir & en atten-

D iij

Image issue du site mercurefrancois.ehess.fr - Cliché (c) Cécile Soudan